

# TRANSPORTS REGIONAUX DE VOYAGEURS

## Relevé de conclusions

■	<i>Réunion</i>	<b>Comité de ligne Saint André le Gaz – Chambéry – Annecy / Culoz</b>
■	<i>Date</i>	15 mai 2012
	<i>et heure</i>	18h30
■	<i>Lieu</i>	Aix-les-Bains
■	<i>Participants</i>	Liste jointe en annexe
■	<i>Contact</i>	Documents disponibles sur <a href="http://www.comitesdeligne.rhonealpes.fr">www.comitesdeligne.rhonealpes.fr</a>
■	<i>Rédacteur</i>	Patrice FILLAT – DT/TCR/UED

## Propos introductifs

Edouard SIMONIAN, président du comité de ligne Saint André le Gaz – Chambéry – Annecy /Culoz remercie les participants. Il présente et salue la tribune, composée de RFF, de la SNCF et de la Région Rhône Alpes, qui répondront aux questions relevant de leur domaine de compétences.

M. SIMONIAN présente l'ordre du jour et propose un débat avec la salle après chaque présentation.

*Ce relevé de conclusions complète les documents délivrés en séance et disponibles en ligne sur le portail de la Région Rhône Alpes. Il contient la synthèse hiérarchisée des demandes du comité de ligne, et renvoie au document de suivi des questions/réponses.*

## Synthèse des débats

### Fréquentation

Les principaux trajets sont en croissance sur chaque branche du Comité de ligne, avec une bonne tenue de la fréquentation sur des trains aux missions différentes et complémentaires :

- à la fois pour le périurbain (relations quotidiennes)
  - Aix – Chambéry avec 1 600 voyages / jours (+5%).
  - Rumilly – Annecy : 1 170 voyages / jours (+3,7%)
  -
- Mais aussi la longue distance (relations occasionnelles)
  - Lyon – Chambéry avec 1 170 voyages / jours (+5%).
  - Lyon - Annecy : 885 voyages / jours (+3,7%).

### Qualité de service

La ponctualité mesurée à 5 mn est satisfaisante sur la section Annecy – Chambéry : moyenne de 93,8% sur l'année 2011.

Elle n'est que de 67% sur l'axe Lyon – Chambéry par l'itinéraire St André le gaz, tandis qu'elle est de 76,5% sur la ligne Lyon – Annecy par Ambérieu.

## AUDIT LIGNES SENSIBLES

La présentation de l'audit ligne sensible par la SNCF, restituant les conclusions de l'étude qu'elle a menée en 2011 à la demande de Guillaume PEPY, donne lieu à un débat très apprécié par la salle.

Les principales conclusions présentées par la SNCF :

- le maillage du réseau Rhône Alpin rend le système complexe ;
- la gare de la Part-Dieu voit plus de 200 TER par jour, avec des marges de manœuvres très réduites ;
- Une multiplicité de causes qui affectent la régularité : passage à niveau, plan de voie de St André le Gaz, volume d'offre, hétérogénéité des missions Lyon – Grenoble... ;
- Des actions à enclencher simultanément tant sur le Système de Production (optimiser l'assemblage des trains par toutes les ressources...), l'infrastructure (site de Grenoble, gare de St André le Gaz...) et sur l'offre (limiter l'offre hors système, limiter les trains longs de type Lyon – vallées de Savoie...) ;
- Selon la SNCF, chaque acteur du ferroviaire est donc concerné par ce plan : le niveau d'offre défini par la Région Rhône-Alpes serait notamment appelé à être revu.

- Sud Rail précise que de son point de vue, la séparation du gestionnaire d'infrastructure et de l'exploitant représente un obstacle à la qualité du service. Les réalités en vigueur en 1997 n'ont plus lieu d'être aujourd'hui, car le système est saturé.

- CGT Cheminot, regrette que la pression repose trop fortement sur l'exploitation, conséquence d'une automatisation financée par des suppressions de postes. Le manque d'agent ne permet pas de compenser les situations en cas d'incidents.

Par ailleurs, la CGT Cheminot s'interroge sur les raisons pour lesquelles l'offre internationale entre la France et l'Italie « Thello » a obtenu une voie à la Part Dieu, alors que l'audit montre une saturation de la gare de la Part Dieu ?

## **L'avis de la Région Rhône-Alpes**

Edouard SIMONIAN évoque un audit qui décrit la fin d'un modèle. Des évolutions sont en cours, qu'il faut accompagner, et qui interrogent les modes d'interventions de tous les acteurs.

La Région ne s'est pas encore positionnée sur les préconisations issues de cet audit, notamment sur le niveau d'offre adéquat. L'important est de stabiliser l'offre, après deux années de forts changements (TGV Haut Bugey en 2011, cadencement généralisé en 2012).

Le rapport de Mme Meaux sur le noeud ferroviaire lyonnais présentée à la Région, , nécessite des investissements colossaux.

## **Suivi des questions et réponses**

Le document de suivi des questions et réponses du comité de ligne complète le présent relevé de conclusions. Il est mis à jour après chaque comité de ligne à partir des questions posées en séance et via les formulaires électroniques. Il est disponible en ligne sur le portail de la Région Rhône Alpes.

## Synthèse hiérarchisée des demandes

Les demandes formulées en séance seront portées à la connaissance de Mme GIRAUD, Vice Présidente de la Région en charge des transports.

- Créer un départ d'Annecy à 22h30 pour Rumilly prioritairement, et possiblement jusqu'à Chambéry ;
- Prévoir davantage d'arrêt à Culoz sur les Lyon – Annecy ;
- Soutenir le développement de la fréquentation sur l'axe Lyon – Annecy par une augmentation de l'offre ferroviaire ;
- Améliorer l'offre Annecy – Chambéry par des correspondances pertinentes à Aix-les-Bains sur les trains Annecy – Lyon ;
- Déploiement du système d'information voyageur (SIV) sur les gares de Vions et Chindrieux ;
- Présentation du plan de transport adapté 2013 lors du prochain comité de ligne.

## Conclusion

Edouard SIMONIAN remercie les participants et donne rendez-vous au prochain comité de ligne.

## LES INTERVENANTS DE LA REGION RHONE ALPES

Nom Prénom	Fonction
Edouard SIMONIAN	Président du Comité de ligne
Patrice FILLAT	Chargé d'études desserte

## LES INTERVENANTS DE LA SNCF

Nom Prénom	Fonction
Caroline CAZALET	Responsable territorial

## LES INTERVENANTS DE RFF

Nom Prénom	Fonction
Romain DURAND	Chef de service

## Présents ou représentés

Nom	Prénom	Fonction
BALLY	Georges	COMMUNE DE PONT DE BEAUVOISIN
BARRET	Lucien	Mairie de Lépin le Lac
CARACO	Alain	adtc savoie
CLERC	Dominique	
CROUAU	Daniel	
DUCHATEAU	Gilles	
DUCRUET	Christine	CODUTREBC
FAVEAU	Gilbert	SNCF
FAVRE	Jean	ADTC Savoie
GINET	Robert	Mairie Albens
GRUFFAZ	François	CALB
HEPP	Alain	CGT
HUSSON	Yves	CG73
JEANTET	Christian	CG74
LEGROUX	Françoise	
MIGUET	Paulette	Association Paralysés de France - APF
MONOD	Charles	Mairie de Cognin
PIRAT	Jean	CG73
TRAMONT	Danielle	
TROCCAZ	Julien	Syndicat Sud Rail